Compte-rendu de l'entrevue avec Olivier Richefou, président du Conseil Départemental de la Mayenne, le 20 décembre 2016

pour AUDACE53 : Monique FONTAINE, Pascale DEROUAULT, Pascal GRANDET)

Vendredi 16 décembre : nous sortons juste d'une entrevue avec Guillaume Garot lorsqu'une collaboratrice d'Olivier Richefou nous appelle pour nous faire savoir que le président du CD souhaite nous rencontrer rapidement. Quelques minutes avant, nous disions justement qu'il fallait qu'AUDACE53 lui demande rendez-vous assez vite. Profitant de cette initiative, il est donc convenu de se retrouver au Conseil Départemental mardi 20 décembre à 10h30.

L'exactitude étant la politesse des rois, nous attendons 10 minutes dans le hall du CD, puis encore près de 15 minutes dans l'antichambre du bureau présidentiel.
A 10h50 passées, nous entrons dans l'immense bureau du président dont les fenêtres donnent sur les jardins de la préfecture.
Une grande table sépare le siège présidentiel des 3 chaises qui lui font face. O.Richefou demande au président (d'Audace53) de prendre place face à lui. Laissant les 2 places de droite à ses collègues, le président (d'AUDACE53) s'apprête à s'asseoir sur celle de gauche lorsque claque un « *Je vous ai dit au milieu* » qui réfrigère encore une atmosphère déjà fraîchie, et laisse cois les 3 représentants de l'association. Le président (d'AUDACE53) s'en tire par une réponse en forme de boutade : « *Bien sûr, il est logique que les 2 présidents se fassent face !*».
Cette entrée en matière, pour anecdotique qu'elle soit, situe cependant bien la teneur des échanges aigres-doux qui vont suivre.
Ambiance.

Olivier Richefou se lance alors dans une présentation des priorités du conseil départemental : téléphonie mobile et santé/désertification médicale. Christophe Langouët (Conseiller Départemental de Cossé-le-Vivien) est en charge du dossier.

AUDACE53, pensant être là pour ça, présente l'association, rappelle ses plus de 1200 adhérents et la puissance de la mobilisation du 26 novembre. Le Centre Hospitalier de Mayenne est en grande difficulté (près de 3 millions de déficit) alors que son activité est en augmentation constante. Informe aussi que c'est tout le dossier santé publique auquel elle prétend s'atteler, donc le CHNM, mais aussi le problème de la désertification médicale et celui des EHPAD.

O.Richefou interrompt à plusieurs reprises cette présentation :
Vous ne défendez pas que l'hôpital de Mayenne ? Alors votre logo (« *Les usagers défendent l'hôpital public* ») n'est pas clair.
3 millions de déficit au CHNM ? Ce n'est rien du tout.
Le nombre d'adhérents : A combien se monte la cotisation ? (!…)
La manifestation du 26 novembre : pas difficile à réussir car tout le monde est prêt à se mobiliser pour l'hôpital !
Il évoque ensuite la mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) dont il préside à la mise en place. 3 réunions ont déjà eu lieu. Les choses avancent et le GHT doit être opérationnel pourt le 1er juillet prochain. Il faut maintenir le maillage territorial des 7 hôpitaux mayennais. Certes, Jean Arthuis, ancien président du conseil général de la Mayenne, est contre la mise en place des GHT. Lui et moi n'avons pas le même point de vue sur ce sujet. Quant à l'ARS, elle n'est pas responsable de tous les maux. Se mobiliser comme vous le faites suppose que cela soit de façon constructive. Je veux bien travailler avec tout le monde, à condition que ce soit sans dogmatisme. Méfiez-vous de ne pas vous faire manipuler. Êtes-vous vraiment indépendants de toute organisation syndicale?

AUDACE53 conteste cette mise en cause. AUDACE53 est une association qui veille avec vigilance sur son indépendance, tant vis à vis des organisations politiques que syndicales. Elle est constituée de citoyens venant de tous horizons. Que certains de ses adhérents appartiennent à telle ou telle organisation, ou à tout autre association les regarde et ne regarde personne d'autre. Pas même l'association elle-même. C'est la liberté de chacun. En revanche, AUDACE53 est une association d'usagers totalement indépendante, qui a une démarche citoyenne de réflexion et de défense de l'organisation du service public de santé. Nous ne prétendons parler ni à la place des organisations professionnelles, ni à la place des soignants, ni à la place des politiques. Et encore moins les remplacer ! Nous considérons en revanche, en tant que citoyens et usagers potentiels, avoir notre mot à dire.
Pour ce qui est des GHT, nous pensons que si nous ne pouvons être contre le principe de mutualisation et des économies qu'elles peuvent générer, la recherche de ces économies ne peut être le moteur de la mise en place de cette mutualisation. Dans le schéma actuel, compte-tenu de la situation difficile des centres hospitaliers,

nous craignons la disparition de services entiers, le principe affiché de la mise en place des GHT étant : « *pas de doublons* ».

O.Richefou rappelle que la dette publique approche les 2 000 milliards d'euros et qu'on ne peut se satisfaire de cette situation. Il dit ne voir aucun inconvénient à ce qu'un habitant de Château-Gontier aille se faire opérer à Mayenne pour une prothèse du genou puisque ce service est réputé au CHNM, et qu'inversement, un habitant de Mayenne aille à Château-Gontier pour une intervention d'un autre type.
Le problème des hôpitaux publics ? Ce sont les 35 heures. C'est cette décision qui a mis l'hôpital public dans l'état où il est aujourd'hui. Pour garder les hôpitaux de proximité, il faut innover !
Vous agitez les peurs. Les GHT ne sont pas encore en place et déjà, vous agitez le chiffon rouge. Il faut conforter le maillage, mutualiser les fonctions supports et faire des économies.
Pour travailler ensemble, il faut partager le diagnostic et la même vision.

AUDACE53 précise ses inquiétudes – qui ne sont pas que les siennes ! - en indiquant les menaces qui pèsent par exemple sur les services d'urgence de nuit, et la chirurgie, qu'on tente de réduire à l'ambulatoire.

O.Richefou refuse qu'on fasse supporter au GHT naissant la responsabilité de la suppression des lits à l'hôpital de Mayenne. C'est l'ARS qui a pris la décision. On peut difficilement lutter contre un mouvement général de mutualisation.
Concernant l'installation des médecins, beaucoup est fait, mais il faut renforcer les liens avec le CHU d'Angers pour favoriser la venue de jeunes praticiens en Mayenne. La mise en place de pôles santé un peu partout sur le département doit favoriser les nouvelles installations.
Concernant les EHPAD (point abordé au bout de 45mn d'entrevue), le modèle est en train d'évoluer. Le fil rouge, c'est le prix de journée à 60€. La Mayenne refuse de faire payer les petits-enfants comme cela est fait en Ille-et-Vilaine par exemple. L'âge d'entrée en EHPAD se situe autour de 85 ans. La durée moyenne de séjour tourne autour de 2 ans. Tous les EHPAD ne sont pas pleins. Certains directeurs d'EHPAD prennent des GIR5 ou 6 (personnes âgées les moins dépendantes) pour remplir leur établissement. Nécessité d'un logiciel d'inscription départemental centralisé afin d'avoir une vue plus précise des places libres, certaines personnes étant inscrites dans 8 ou 10 EHPAD différents. Bocage Mayennais (Ambrières- Gorron-Landivy) et Coëvrons mieux dotés. La Mayenne possède plus de 4 300 places d'EHPAD et se situe au 8è rang national compte-tenu de sa population. Avec les places offertes par les départements voisins, on arrive à près de 9 000. C'est trop. Certains EHPAD ont la capacité de se diversifier, et doivent se transformer. Le département a besoin de développer les unités Alzheimer et l'accueil des personnes handicapées vieillissantes. D'autres EHPAD doivent pouvoir évoluer vers des résidences autonomie.

AUDACE53 est prête à engager cette discussion, sans a priori. Mais pour ce qui concerne la situation d'Oisseau, on a affaire à un EHPAD plein, sans GIR 5 ou 6, dont 33 % des résidents viennent de la commune, avec une liste d'attente, un établissement en relative bonne santé financière. Pourtant, décision de fermeture annoncée en septembre dernier sans aucune précaution ni explication. Pour le moins une faute de communication. Quant à une évolution vers des résidences autonomie, à Oisseau comme ailleurs, nous sommes interrogatifs, car ce qui est souhaité par la grande majorité des intéressés, c'est le maintien à domicile, tant que cela est possible. Il nous semble que c'est le service qu'il faut encourager et développer. Quand ce n'est plus possible, on passe malheureusement directement à l'EHPAD.

O.Richefou reconnaît une maladresse dans l'annonce de la décision qui a été faite par la presse fin septembre suite à une séance du Conseil Départemental. Mais « ça », vraiment !… (O.Richefou agite l'article paru dans *Ouest-France* après la réunion publique du 13 décembre à Oisseau, source apparente du courroux présidentiel). Oser dire que « *l'humain ne compte pas !* ». Je n'ai jamais dit que l'EHPAD allait fermer à court terme, ni même que l'établissement allait fermer tout court (*), seulement que l'établissement allait évoluer à moyen terme, c'est à dire d'ici 5 ans. J'ai d'ailleurs réuni avant cette séance du Conseil Départemental de septembre, les 3 maires des 3 communes concernées pour les informer de la décision. Ils étaient au courant. Mais nous avons le temps de la réflexion. Il n'y a pas d'urgence.

AUDACE53 prend note qu'il n'est pas question de fermer dans les 5 ans les 3 EHPAD cités. Dont acte. Cela dit, l'association insiste sur la nécessaire proximité des infrastructures dans un territoire rural comme le nôtre. Les EHPAD font partie du paysage. Si le nombre de plus de 75 ans devrait se stabiliser dans les 7/8 prochaines années, les « baby-boomeurs » vont rendre l'offre actuelle insuffisante dans une dizaine d'années. Oui, il est nécessaire de réfléchir à l'évolution des structures actuelles mais les structures doivent être développées en relation avec l'évolution de la démographie. Donc en complément, et pas en remplacement des structures actuelles.

Enfin, pour conclure, AUDACE53 regrette les propos assez méprisants vis à vis de l'association tenus par le président du Conseil Départemental en début d'entretien : l'association ne tiendrait son nombre d'adhérents que de la modicité de sa cotisation, les près de 1 200 manifestants du 26 novembre ne seraient qu'un épiphénomène, ce qui revient à dire que l'association n'aurait pas ou peu de représentativité.
L'association n'a jamais demandé à « travailler » avec le CD. Chacun ses responsabilités. Elle est toutefois prête à participer à une réflexion sur l'avenir de notre système de santé en Mayenne. Et à formuler des propositions, sur la base des discussions entre ses adhérents. C'est bien le moins. Mais Il est difficile de trouver sinon un terrain d'entente, au moins d'engager une réflexion constructive dans de telles conditions !

O.Richefou répond avoir été mal compris et ne jamais avoir considéré qu'AUDACE53 n'était pas représentative. « *Vous êtes au contraire très représentatifs* ». Je ne doute pas que nous aurons d'autres occasions de nous rencontrer.

Fin de l'entrevue à 11h55

(*) « *Par ailleurs, les fermetures des Ehpad La Colmont à Oisseau et Les Glycines à Montenay sont également prévues.*» interview d'O.Richefou à *Hospimédia, quotidien santé électronique* le 02.12.2016.

<u>Quelques commentaires incontournables.</u>
Nous pensions être invités par Olivier Richefou pour présenter notre association et parler des EHPAD. Nous avons en fait été CONVOQUES pour nous faire tancer, et recevoir la leçon que nous méritions : l'hôpital public va mal à cause des 35 heures (mises en place il y a près de 18 ans, rappelons-le !), pas à cause de son déficit, les GHT sont l'avenir des établissements publics de santé, les EHPAD doivent évoluer ou disparaître.
La prolixe diatribe présidentielle nous a même amenés un moment à interrompre (avec difficulté) O.Richefou : nous recevait-il ou le recevions-nous ?
Le « dogmatisme » -mot répété à plusieurs reprises pendant l'entretien- était bien sûr uniquement du côté de notre association. Aucun dogmatisme sur la question des 35 heures à l'hôpital, ni sur la dette de 2 000 milliards, ni sur le « bienfait » des GHT, ni sur l'incontournable évolution des EHPAD, ni aucun a priori négatif vis à vis de notre association qu'il rencontrait pourtant pour la première fois.

Disons-le tout net : nous sommes sortis de cet entretien à sens unique un peu ...déboussolés. Jamais, jusqu'à présent, **aucun** des responsables politiques -**toutes tendances confondues**- ou administratifs, que nous avons rencontrés n'avait fait montre d'un tel mépris, d'une telle morgue à notre endroit et surtout, à l'endroit de l'association et des positions qu'elle porte.
On peut ne pas tout partager, mais on peut néanmoins s'écouter et se respecter.
Tant Yannick Favennec que Guillaume Garot ont fait preuve d'une courtoisie et d'un sens de l'écoute indiscutables. Nous les en remercions.
Sans parler des élus, nombreux, et de tous bords politiques, qui participent avec intérêt et assiduité à la vie de notre association.
Et nous n'avons pas évoqué une certaine inélégance, teintée de misogynie, lorsque le « Président du Département », comme il aime à se nommer (nous croyions naïvement que M.Richefou était président du Conseil Départemental de la Mayenne) interrompt l'une d'entre nous pour lui refuser la parole !

M.Richefou reconnaît donc finalement, du bout des lèvres, la représentativité de notre association, mais n'accepte de « travailler » avec elle que si elle se montre « constructive » et débarrassée de tout « dogmatisme ». En somme, M.Richefou ne veut entendre parler d'**AUDACE53** que si l'association accepte a priori SA conception du débat et SA vision des choses. Un sens curieux du dialogue et de l'échange.
Mais, comme dit au début de cet encadré, nous n'avions pas compris que nous n'étions pas là pour ça.

AUDACE53 continue sur la ligne qu'elle s'est fixée depuis le début : indépendance totale et détermination citoyenne pour défendre notre système de santé : hôpital public, présence médicale, accompagnement des personnes âgées et prise en compte de la dépendance.
Cela passe par des rencontres, des échanges, des désaccords sans doute, voire des oppositions parfois, mais dans le respect réciproque des interlocuteurs, et donc un **refus catégorique de passer sous les fourches caudines de qui que ce soit**.
AUDACE53 est prête à rencontrer à nouveau O.Richefou mais n'est l'obligée, ni l'affidée de personne.
Une association libre de citoyens libres. Et déterminés.